

# Note expresse

Nº 538 - Décembre 2018



# Premières tendances 3° trimestre 2018

### Le climat des affaires retrouve une orientation favorable

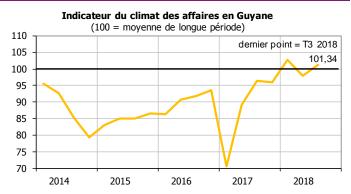
#### LE CLIMAT DES AFFAIRES

Depuis le début de l'année, l'indicateur du climat des affaires (ICA) oscille autour de sa moyenne de longue période.

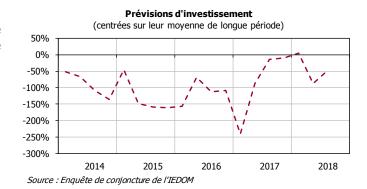
Il augmente de 3,4 points par rapport au trimestre précédent et s'établit 101,3 points au 3<sup>e</sup> trimestre.

La hausse de l'ICA est portée par la composante future, alors que la composante passée a freiné son évolution.

Les prévisions d'investissement à un an se redressent, mais restent dégradées sur le trimestre.



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

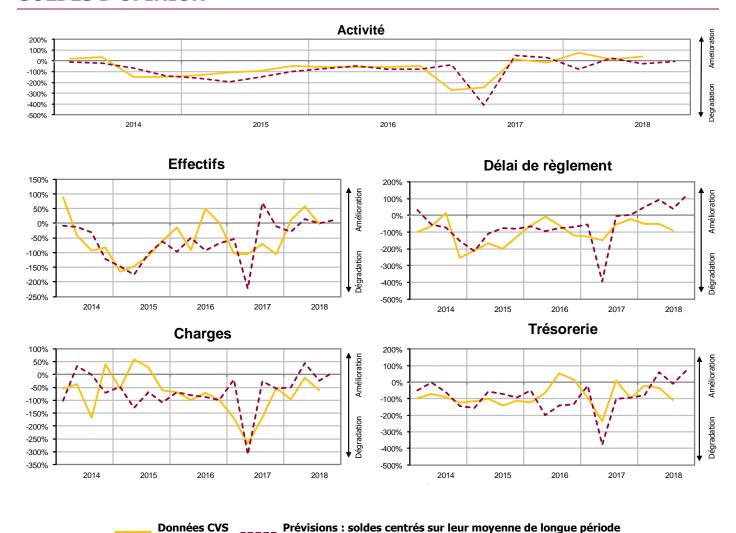


## PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2018, les chefs d'entreprise jugent favorablement leur niveau d'activité mais constatent des tensions plus marquées sur leur trésorerie, avec notamment une hausse des charges et un allongement des délais de paiement.

Les entrepreneurs espèrent une baisse de ces tensions au prochain trimestre et un niveau d'activité qui se maintient.

#### **SOLDES D'OPINION**



Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEDOM — 3º trimestre 2018 — Premiers résultats

Cette analyse, basée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans les *Tendances conjoncturelles* à paraitre. Les données de l'enquête seront alors affinées — notamment par secteur d'activité — et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie guyanaise (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

## **MÉTHODOLOGIE**

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'IEDOM et l'IEOM ont élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur du climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprise interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne sur longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur du climat des affaires, il convient de se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'Outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site <a href="https://www.iedom.fr">www.iedom.fr</a>.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr